


DÉBAT PUBLIC CENTER PARCS LE ROUSSET

20 AVRIL AU 4 SEPTEMBRE 2015

CAHIER D'ACTEUR
N°6 - Août 2015



ENSEMBLE!
*MOUVEMENT POUR UNE
ALTERNATIVE DE GAUCHE,
ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE*

Ensemble!71, déclinaison locale du mouvement politique Ensemble!, a pour objectif de contribuer à fonder de nouvelles perspectives de transformation de la société. Les membres d'Ensemble! réfléchissent et travaillent à la reconquête par le citoyen du pouvoir sur sa vie, son travail, son environnement par une participation active au développement économique, social et écologique de son territoire (et de sa planète).

www.ensemble-fdg.org
ensemble71.rousset@gmail.com

CAHIER D'ACTEUR

Ensemble!71

Center Parcs du Rousset : un projet à contre-courant de choix politiques écologistes et solidaires

Le projet d'ouverture d'un Center Parcs au Rousset va à l'encontre des prises de conscience des enjeux écologiques, exprimées par les experts scientifiques, reprises par des autorités morales variées et partagées par une partie de plus en plus nombreuse de la population. Cette prise de conscience se fait aussi de plus en plus prégnante parmi les responsables politiques et économiques, en France et dans le monde. En témoigne l'organisation en France en fin d'année 2015 de la COP21. Tous s'accordent sur l'absolue nécessité de réfléchir « autrement » à la construction de notre proche avenir.

C'est précisément la volonté de Ensemble!71, membre du collectif du Geai du Rousset, de promouvoir une alternative sociale et écologique prenant en compte les véritables besoins sociaux locaux et globaux ainsi que les pratiques démocratiques dans le respect des lois sur l'environnement, pour la préservation d'un monde solidaire non soumis aux dictats de l'ultralibéralisme financier, même déguisé en défenseur d'une économie verte et solidaire.

CE PROJET N'ENTRE PAS DANS CETTE VISION D'AVENIR !

Un choix politique initial confisqué par quelques élus

Notre participation d'acteur dans ce débat sur le projet de Center Parcs en Saône-et-Loire portera sur l'analyse de la place des citoyens dans cette décision prise en leur nom et sur la possibilité de « faire autrement ». La façon dont ce projet tente de s'imposer est emblématique d'une démocratie représentative en difficulté, dans laquelle s'exprime de plus en plus fortement le désir des citoyens de participer aux décisions, comme pour Sivens, Roybon et d'autres « Grands Projets Inutiles Imposés ».

De rares initiés du monde politique travaillaient à ce projet en toute discrétion depuis 2008. Le 27/03/14 le JSL relayait cette information : « Le Center Parcs en Saône-et-Loire, c'est fait ! » (<http://bit.ly/1gUMF9d>). Un protocole d'accord entre le Conseil général, le Conseil régional et Pierre et Vacances était signé sans que la population ni même tous les élus locaux ne soient au courant, et encore moins consultés.

Nous vous invitons à visionner la séance du 30 juin 2014 du Conseil régional : <http://bit.ly/1gUMzyD> (n^{os} 15 et 16). Une séance pareillement sommaire s'est déroulée au Conseil général dans la même période.

C'est un collectif citoyen, le Geai du Rousset, qui a porté le débat sur la place publique dès 2014 en organisant de nombreuses réunions d'information sur le projet, bien avant le début de l'organisation de la CPDP. Les membres du collectif citoyen ont pu mesurer l'ampleur de l'ignorance de la population et, plus grave, celle de beaucoup d'élus, y compris parmi celles et ceux qui avaient approuvé le protocole d'accord avec enthousiasme et « confiance ».

Démocratie participative ?

Les moyens d'expression des citoyens : un très grand déséquilibre et un criant manque de moyens ! Les membres du collectif citoyen du Geai du Rousset doivent payer la location de salles municipales pour faire vivre la démocratie participative en organisant des

CENTER-PARCS : Tourisme industriel contre économie rurale.



réunions-débats sur le projet du Center Parcs, pour donner la parole à la population de l'ensemble du département. Les élus ou les organisations « institutionnelles » ne connaissent pas ce problème. Pierre et Vacances non plus. La CPDP non plus.

Le Geai du Rousset s'appuie sur le travail bénévole de ses membres quand la multinationale Pierre et Vacances se paie les services d'« experts ». Mais nous avons pu constater leurs insuffisances et leur incapacité à répondre à nombres de questions préliminaires à toute décision. Les moyens publicitaires de Pierre et Vacances (y compris ceux mis à disposition lors de la CPDP) sont considérables. Les élus ont eux-mêmes un budget et du personnel pour étudier un projet... et leur « légitimité » institutionnelle représentative (relative en regard de la désaffection électorale grandissante).

Traitement différent et relatif des citoyens et des pouvoirs ? Alors que nos demandes de communiqués sont souvent restées lettre morte, le quotidien papier du département a publié (et c'est son droit) des pages de publicité en faveur du Center Parcs pour des organismes de la sphère économique établie dont il est

avéré que certains n'ont jamais consulté leurs adhérents sur leur position vis à vis de l'implantation du Center Parcs. Et ce pendant le Débat public.

Ce même quotidien, qui a plusieurs éditions en Saône-et-Loire, relaie ce qui concerne Center Parcs et la CPDP essentiellement dans l'édition du Charolais-Brionnais. Alors que tout le département est concerné par le financement de ce projet, ce n'est que la toute petite zone qui en espère des « retombées » qui est réellement informée.

Un choix politique peu respectueux de conventions signées et des attentes citoyennes

Le soutien des Conseils départemental et régional au projet de Center Parcs au Rousset ne correspond en rien aux recommandations de la « Commission spécialisée sur la démocratisation du dialogue environnemental ». La convention d'Aarhus stipule que le public concerné est informé de manière efficace et en temps voulu au début du processus décisionnel. On est loin du compte pour ce qui concerne le choix du Conseil général et, à l'heure de la CPDP, nous sommes loin du « début du processus ». En effet, deux sociétés, dont Pierre et Vacances est associé-gérant, et qui font un chiffre d'affaire de 0 euros en 2014 sont des coquilles vides créées **dès 2008 !** (<http://bit.ly/1N36fvW> et <http://bit.ly/1N36gjE>) Peut-on encore prétendre que cette CPDP a été mise en place « bien en amont du projet » comme cela a été répété dès la première séance par Pierre et Vacances et les élus ?



Ce soutien ne correspond pas non plus aux trois attentes essentielles issues du **Colloque animé par CNDP le 5 mai 2015** :

- garantir un débat le plus en amont possible pour s'assurer d'abord de son opportunité avant d'en examiner les impacts environnementaux ;
- améliorer la transparence et l'objectivité des données et des études sur lesquelles s'appuient les porteurs de projet ;
- réconcilier le public avec les mécanismes participatifs en leur donnant une place plus lisible dans l'ensemble du processus conduisant à une décision.

La mise en place très tardive de la CPDP ne comble pas ces attentes.

Cette CPDP, à laquelle le collectif du Geai a participé activement, n'a pas impliqué tous les territoires et citoyens concernés du 71. Elle n'a été connue que du Charolais-Brionnais du fait d'une distribution très restrictive (limitée à une vingtaine de kilomètres autour du site du projet), de cartes d'information et de la couverture très localisée de cet événement par le Journal de Saône-et-Loire. De plus il est avéré que la démocratie numérique est largement hors de portée d'une majorité de nos concitoyens (voir les participations très limitées sur le site).

Lors du débat animé par la CPDP, quelques élus, sans arguments autres que « les emplois » (sans analyse de leur qualité et des nécessités spécifiques du territoire) et leur « foi » en Pierre et Vacances, n'ont accordé aucune écoute aux représentants de la société civile qui développaient des arguments sur les problématiques locales, globales, environnementales et sociales.

Plus généralement, quelles consultations, quels autres lieux d'expressions ont été ouverts pour ce projet à la population ? Le temps unique du bulletin dans une urne peut-il être considéré par les « gagnants » comme un blanc-seing de quelques années ?

Ce que des élus nomment « consensus », c'est la domination symbolique, médiatique, financière d'une certaine couche de la population (élus et organismes « dépendants »).

Un choix politique menaçant les finances publiques et le développement alternatif nécessaire

À une période critique pour les finances publiques du département, comment comprendre ce choix de soutenir une opération privée parachutée dans un territoire à l'identité riche et variée, loin d'un projet comme celui d'un Center Parcs ? Manque de vision et de réflexion politique qui préfère un « clé en main » dispendieux et hasardeux à une étude des véritables besoins de la population locale ? Sempiternel chantage-alibi à l'emploi qui ne tient jamais ses promesses tant il est déconnecté des nécessités spécifiques sociales et environnementales du territoire et sourd aux arguments locaux et globaux avancés par la société civile ? Pour répondre, il n'est besoin que de se reporter au Carnet de route Sirius 2013 (*Vision de la Saône-et-Loire en 2030*) issue d'une vraie consultation populaire : le projet Center Parcs va à l'encontre du désir croissant d'une grande partie de la population d'un autre mode de vie et de travail, en rupture avec un système en échec. En témoignent ici et ailleurs de très nombreuses initiatives pour un autre développement (« Villes en transition », AMAP et circuits courts, SCOP, et nombreuses associations).

Mais la seule réponse actuelle des élus et d'une autre partie de la population, qui se résigne, est de répéter : « il n'y a pas d'alternative ». Cette attitude défaitiste contribue-t-elle au dynamisme du département ?

Nous pensons que l'accompagnement de nombreuses initiatives plus petites et mieux réparties sur le territoire serait bien plus bénéfique.

Dessin page 2 : Michel Chevallier

EN RÉSUMÉ

Un Center Parcs au Rousset : un choix politique à contre-courant écologiquement, financièrement et socialement

Ce projet de Center Parcs dont l'utilité publique, la viabilité économique et la responsabilité sociale et environnementale ne sont pas démontrées, est une aberration.

Pour décider ensemble de l'avenir de notre département nous réclamons que les élus organisent des Assises du Développement territorial et de l'Emploi ! Un remue-méninges qui crée une dynamique enthousiasmante en lieu et place de la morosité et de l'impuissance qui fait qu'on attende un sauveur !

Contre une vision consumériste de tourisme de masse nous réclamons de décider ensemble de notre avenir dans une ruralité heureuse et assumée, économiquement viable à long terme.

La « Locomotive » ne saurait être Pierre et Vacances mais les habitants de cette Saône et Loire pleine d'atouts agricoles, touristiques, industriels, de jeunesse et de dynamisme dans tous ses territoires.

Center Parcs ne doit pas voir le jour au Rousset.



cndp Commission nationale
du débat public

Commission particulière
du débat public Center Parcs Le Rousset
CNDP - 244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris
Tél +33 (0) 800 30 41 01
cpdp-centerparcslerousset@debatpublic.fr
<http://cp-lerousset.debatpublic.fr>